

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu du groupe de travail « Mobilité » - Jeudi 22 mai 2014

Présent(e)s :

Administration communale

Luc Coisman – Echevin

Alexandra Chaidron et Caroline Theys – Collaboratrices PCDR

Organe consultatif

9 présents – 6 excusés

Ordre du jour :

1. Réflexion sur le type d'usagers pour chaque tronçon.
 2. Appel à projets de la Province
 3. Compte-rendu de la réunion du 15 mai avec Mr Frécourt du SPW
-

1. Réflexion sur le type d'usagers pour chaque tronçon.

a. Liaison Archennes - Hall omnisport par le rue du Bois Gibet

La rue du Bois Gibet est actuellement en travaux. Lors de l'ouverture de la rue, il a été constaté que la rue était en pavé sur plus de 80m (très beau pavage – à conserver)

Cette liaison sera destinée aux usagers doux : piétons, attelages, vélos...

Longueur de la liaison : 1,4 – 1,6 km

Il faudra aménager une signalisation pour pouvoir contrôler le type d'utilisateur en plus d'un effet de porte. Celui-ci aura pour objectif d'empêcher les véhicules d'utiliser ce chemin.

Attention celui-ci devra laisser un passage pour les attelages d'environ 1m50 de large

Pour la signalisation, il a été cité deux types de panneaux :

- panneau de signalisation agricole
- panneau d'impasse traversante

Le choix du revêtement sera important car le haut du chemin est utilisé par des tracteurs

A partir du moment où l'on touche au revêtement du chemin, la question a été posée d'installer directement une gaine pour l'éclairage. Cette proposition n'est pas retenue par tous les membres. Il faudrait trouver un système où les lumières s'allument uniquement quand c'est nécessaire.

Il a également été précisé qu'il faudrait sécuriser le carrefour avec les rues des Moulins et du Bois Gibet pour éviter que les cyclistes arrivent à toute allure sur la rue des Moulins.

b. Liaison Doiceau - Grez

Il a été décidé de garder le parcours suivant : chemin de la Magnette – rue du Bois des Fiefs – Chaussées de Wavre et de la Libération.

La liaison via la rue du Tilleul et la ruelle des Foins est un détour trop important pour les cyclistes.

Pour information : La Région wallonne a pour projet de modifier le carrefour situé entre les chaussées de Wavre et de la Libération. La chaussée de la Libération deviendrait la route prioritaire. L'objectif est de pousser le trafic vers la N25. La Région wallonne souhaite également que les ronds-points deviennent à deux bandes. La question a été posée de savoir quelle était la place du cycliste dans ce projet ?

Il n'est pas nécessaire de définir le type d'usagers car les voiries existent déjà. Il faudra faire attention aux tronçons rue du Bois des Fiefs et chemin de la Magnette qui sont utilisés par des automobilistes qui veulent éviter le rond-point de Doiceau.

La question de la vitesse sur la chaussée de Wavre a également été soulevée. Le SPW estime qu'il n'est pas nécessaire de limiter la vitesse à 70 km/h vu la largeur de celle-ci.

c. Liaison Gottechain - Bossut

Luc, Caroline et Cécile ont rencontré Mr Frécourt (SPW) le jeudi 15 mai en vue de sécuriser la traversée de la chaussée de Wavre à la hauteur de Gottechain par l'aménagement de passages piétons aux deux carrefours (rues Jules Depauw et Thomas Decock). La Commune doit envoyer une demande par écrit.

Pour monter le dossier à envoyer au SPW :

- Présenter différents exemples où les chaussées/nationales sont à 70 km/h (Hamme-Mille-Namur / Boulangerie à Roux-Miroir / Golf LLN...)
- Statistique – Pyramide des âges à Gottechain
- Continuité avec la liaison de la rue du Bois Gibet (une fois celle-ci réalisée). Elle permettrait d'ailleurs d'aller jusqu'à la gare d'Archennes.

Ce dossier sera constitué en collaboration avec la conseillère en mobilité, Claudia Bouxain.

d. Liaison Weert Saint-Georges - Wavre

Ce tronçon est très long. Ce serait préférable de le portionner en sachant que certaines zones sont déjà en très bon état. Nous pouvons donc concentrer notre énergie sur deux parties, mais une à la fois. Pour faire le choix, il est nécessaire de vérifier leur statut au cadastre et à l'atlas des chemins.

1^{er} tronçon : limite de Nethen à Pécrot – rue de Beaumont

Ce tronçon permettrait aux habitants de Nethen d'accéder plus facilement à la gare de Pécrot.

2^{ème} tronçon : Pécrot – Gastuche : Où se trouve exactement l'assiette du chemin à Archennes ?

Suggestion :

Nous pourrions prendre contact avec Colruyt voir s'ils ne veulent pas prendre en charge la réalisation d'un chemin reliant le chemin de fer à leur magasin.

2. Appel à projets de la Province

La Province lance un appel à projets aux communes du Brabant wallon afin d'encourager la mobilité douce. Un montant de 50.000€ peut être alloué par commune. Le dossier doit être introduit pour la fin du mois de juin.

Le GT mobilité propose de rentrer les liaisons A et C comme un seul projet. Cela permettrait de justifier le bout de piste cyclable existant situé entre le hall omnisport et la rue Philippe Collette.

3. Compte-rendu de la réunion du 15 mai avec Mr Frécourt du SPW

cfr compte-rendu

4. Divers

Denis nous informe qu'il y a une nouvelle législation des chemins et sentiers.

L'atlas existant doit faire l'objet d'une révision. Tout un travail doit être réalisé pour être remis à jour. Denis reviendra vers nous dès qu'il aura plus d'informations.

Il est demandé de contacter les communes voisines pour connaître leur réseau destiné à la mobilité douce.

Rappel de la réunion du 2 juin concernant « la semaine du Bien-vivre à Grez-Doiceau » qui se déroulera du 5 au 14 septembre 2014.

Rapporteur à la CLDR : Alain Deschamps.